

## Constats et perspectives

Les quartiers, arrondissements et villes composant le CSSS de la Montagne influencent fortement l'analyse tirée de l'étude sur l'accès aux aliments santé dans ce territoire. À l'exception de quelques secteurs, les zones grises indiquant une offre nulle de fruits et légumes frais (F/L) sur une distance de marche (carte 1) sont situées dans Ville Mont-Royal, Outremont et Westmount, là où les espaces résidentiels dominent. Les zones rouges, caractérisées par une faible disponibilité, soit moins de 640 pieds carrés de surface de vente, couvrent seulement quelques aires de diffusion.

Le taux de motorisation, qui est intégré dans l'indice d'accessibilité ( $I_a$ ) estimé pour chaque aire de diffusion (carte 2), vient cependant « enrichir » ces mêmes secteurs – en surfaces de vente de fruits et légumes frais – puisque les mesures prises pour les ménages avec automobile portent sur un rayon de 3 km. Sur le territoire du CSSS, les zones où l'indice est le plus faible (rouges) révèlent un taux de motorisation moins élevé, ce qui limite l'accès à l'offre alimentaire. Il faut noter cependant que les efforts de nombreux intervenants ciblent la réduction du parc automobile dans la ville. Avec une valeur moyenne de l'indice d'accessibilité de 28,6, le CSSS de la Montagne arrive au deuxième rang de la région montréalaise dont la moyenne est de 20,1 (tableau 1).

Le tableau 2 répartit la population selon le niveau de défavorisation et l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Il y a 34,5 % de la population du CSSS qui se situe à un niveau élevé de défavorisation. Également, 2,5 % de l'ensemble de la population est défavorisée et vit dans des secteurs mal approvisionnés. Les zones pointillées sur les cartes indiquent les secteurs défavorisés. Une analyse antérieure réalisée dans le cadre d'un recensement des commerces alimentaires dans les territoires de CLSC, avait mis en relief la présence de plusieurs petits commerces spécialisés en milieu multiethnique comme dans Côte-des-Neiges et Parc-Extension. Les données sur l'accès aux fruits et légumes semblent confirmer les premières observations. Cependant des secteurs sont plutôt dépourvus et appellent un examen plus attentif. Ailleurs des complicités établies avec les commerçants ou les producteurs devraient favoriser les capacités d'achat des familles les plus pauvres.

Cette lecture incite à mieux analyser les secteurs défavorisés. Quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques ? Comment s'y présentent l'aménagement urbain, le service de transport ? La compréhension de ces éléments permettra ensuite d'identifier les solutions convenant le mieux à ces communautés locales. Quelles actions celles-ci souhaitent-elles ? Une revitalisation économique ? Des actions avec les commerçants, avec des producteurs locaux ? Un meilleur aménagement du quartier ?

Ce sont les acteurs du milieu, tant de l'arrondissement que du CSSS, des organismes communautaires, des commerces, de même que les citoyens qui sont appelés à répondre ensemble à cette analyse. Cette prise en charge du milieu par lui-même permettra d'identifier les solutions les plus susceptibles de constituer une réponse adéquate et permanente aux besoins identifiés.



# Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal

## LE CSSS DE LA MONTAGNE

OCTOBRE 2007

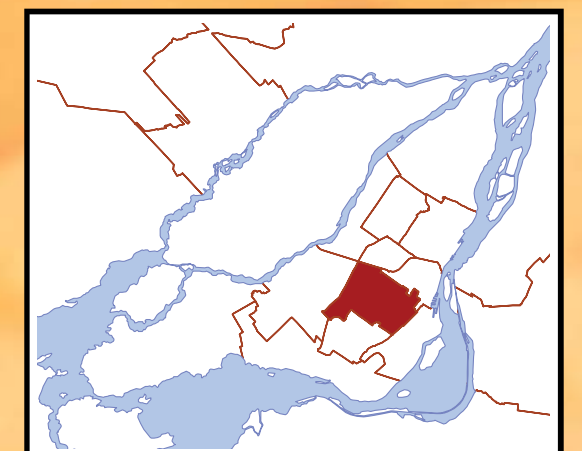
© Direction de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal  
1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec), H2L 1M3  
Téléphone : 514 528-2400 [www.santepub-mtl.qc.ca](http://www.santepub-mtl.qc.ca)

Rédaction : Lise Bertrand  
Cartographie : Patrice Pitre  
Infographie : Manon Girard  
Photos : Javier Valdés  
Édition : Yves Laplante

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007  
Bibliothèque et Archives Canada, 2007  
ISSN : 1914-9166 (Version imprimée) N° 5  
ISSN : 1914-9174 (En ligne) N° 5

Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Montréal

Québec   
Santé publique





## Contexte

L'alimentation est un déterminant de la santé reconnu. La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, engagée dans la réduction des inégalités sociales de la santé, s'intéresse aux divers enjeux alimentaires de la région, notamment l'accès aux aliments santé.

Une étude récente<sup>1</sup> de la Direction sur la disponibilité de fruits et légumes frais (F/L) dans des zones à proximité des populations locales a permis de vérifier l'existence de disparités selon le secteur de résidence. On a mesuré les surfaces de vente de fruits et légumes frais supérieures à 75 pieds carrés (pi<sup>2</sup>) dans tous les commerces alimentaires de l'île. Les données ont été rapportées à l'unité territoriale la plus petite pour laquelle des caractéristiques socio-économiques sont disponibles, soit l'aire de diffusion (AD) qui regroupe une moyenne de 560 personnes.

Par ailleurs, comme la santé publique vise à réduire l'usage de l'automobile en milieu urbain, on a élaboré un indice d'accessibilité en conséquence. Il intègre le facteur de proximité des services en considérant les surfaces de vente de fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, soit à distance de marche pour les résidents sans auto, et de 3 km, pour les ménages disposant d'une automobile.

Un rapport identique à celui-ci a été réalisé pour chacun des territoires de CSSS. Objectif : aider les acteurs locaux à analyser les secteurs mal servis de leur territoire et à cibler les endroits où des actions contribueront à améliorer tant l'environnement que la consommation alimentaire. Chaque rapport comprend deux cartes caractérisant l'approvisionnement alimentaire et deux tableaux permettant des comparaisons.

- La carte 1 illustre la distribution des surfaces de vente de fruits et légumes frais à distance de marche (500 m), les zones rouges étant les moins bien pourvues. Les deux illustrations indiquent en pointillé les zones défavorisées du territoire.

- La carte 2 indique la répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes frais sur le territoire du CSSS. Les zones rouges pointent les secteurs où la valeur de l'indice est le plus faible.

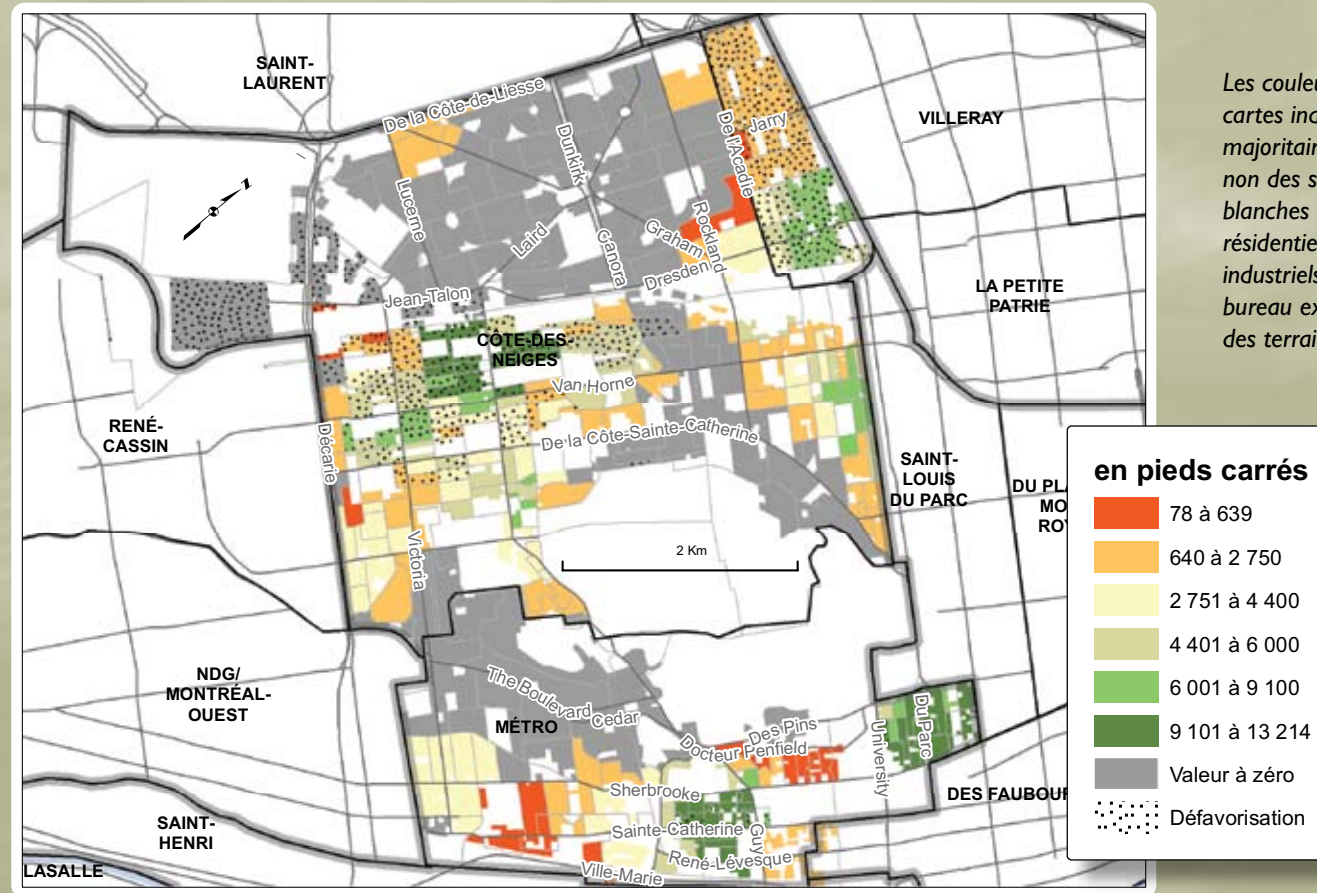
- Le tableau 1 permet de comparer les territoires de CSSS entre eux, de même qu'avec la moyenne montréalaise.

- Le tableau 2 spécifie les proportions de population en fonction du niveau de défavorisation et selon trois catégories de surfaces de fruits et légumes frais. Toute surface inférieure à 75 pi<sup>2</sup> est considérée nulle. La surface de 640 pi<sup>2</sup> est ressortie, dans l'étude, comme la limite inférieure raisonnable.

<sup>1</sup> Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal. Une étude géomatique, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 16 pages, septembre 2006. Disponible sur le site [www.santepub-mtl.qc.ca](http://www.santepub-mtl.qc.ca).

## Carte 1

Surfaces de vente de fruits et de légumes dans un rayon de 500 m – CSSS de la Montagne

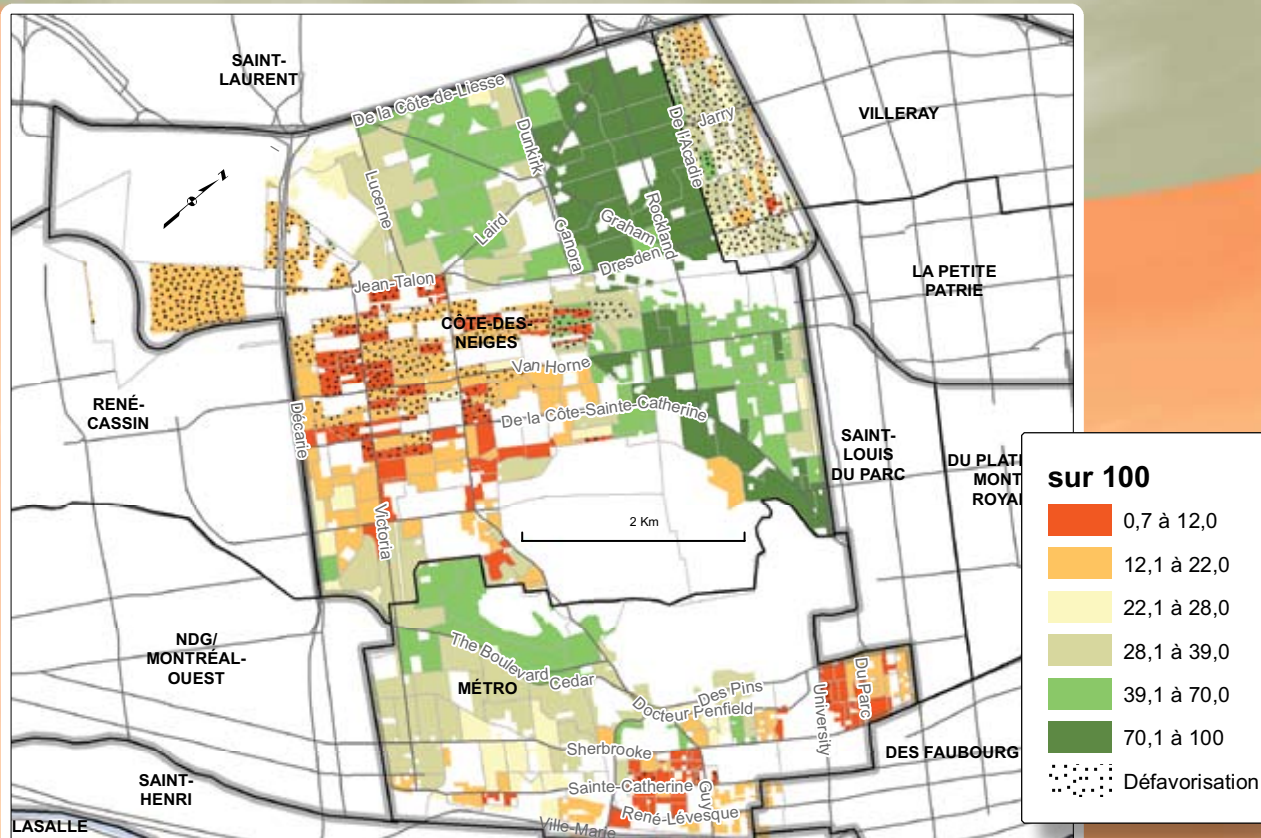


Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Les couleurs appliquées sur les cartes indiquent les aires de diffusion majoritairement résidentielles, incluant ou non des secteurs commerciaux. Les zones blanches représentent des espaces non résidentiels, essentiellement les secteurs industriels, les zones commerciales et de bureau exclusives, les parcs, ou encore des terrains vacants.

## Carte 2

Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes – CSSS de la Montagne



Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Tableau 1

Valeurs moyennes de la disponibilité de fruits et légumes et de la défavorisation – CSSS de Montréal

Nom du CSSS	Nombre de AD	Population totale	Superficie de F/L (en pi <sup>2</sup> ) dans un rayon de 500 m	Indice d'accessibilité aux F/L (sur 100)	Niveau de défavorisation*
			Nombre	Moyenne	Moyenne
de l'Ouest-de-l'Île	352	205 800	306,8	4,7	21,1
de la Pointe-de-l'Île	331	183 230	782,7	9,5	49,6
d'Achustic et Montréal-Nord	281	155 200	1243,6	16,6	54,1
de Dorval - Lachine - Lasalle	247	137 685	1340,8	13,5	44,2
de Saint-Léonard et Saint-Michel	227	124 350	1660,3	26,5	71,9
du Sud-Ouest - Verdun	232	129 310	1704,1	14,2	57,7
de Bordeaux-Cartierville - Saint-Laurent	207	123 530	1820,9	18,4	47,5
Lucille-Teasdale	288	166 115	1876,5	22,0	48,4
Cavendish	194	115 110	2249,8	22,5	26,3
Jeanne-Mance	236	132 285	3076,2	28,0	35,8
de la Montagne	378	215 595	3569,8	28,6	39,4
du Cœur-de-l'Île	200	108 030	7317,0	48,0	53,1
Montréal	3173	1 796 240	2115,5	20,1	44,9

\* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.

Tableau 2

Répartition de la population selon le niveau de défavorisation et la disponibilité de fruits et légumes dans un rayon de 500 m – CSSS de la Montagne

Superficie de fruits et légumes (pi <sup>2</sup> )	Niveau de défavorisation*			Total
	Faible	Moyenne	Élevé	
Moins de 75	42 490 19,7%	1 950 0,9%	4 020 1,9%	48 460 22,5%
Entre 75 et 639	8 170 3,8%	435 0,2%	1 210 0,6%	9 815 4,6%
Plus de 640	64 910 30,1%	23 170 10,8%	69 240 32,1%	157 320 73,0%
Total	115 570 53,6%	25 555 11,9%	74 470 34,5%	215 595 100%

\* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.